



**PRESIDENCE**  
SERVICE DU PERSONNEL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**CONCOURS INTERNE D'ADJOINTS  
ADMINISTRATIFS DE CATEGORIE C**

**Epreuve technique de bureautique  
(Epreuve d'admission)**

**Vendredi 19 mars 2010**

**Durée : 1h00 – Coefficient 2**

**Aucun document n'est autorisé, ni même l'usage de la calculatrice.**

**Le sujet comporte 04 pages.**

# CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

## SUJET

### *Situation*

Vous êtes secrétaire à l'Assemblée de Polynésie française à Papeete et à ce titre, vous avez participé à l'un des sept Ateliers des Etats Généraux de la Polynésie française : l'Atelier Santé qui s'est tenu à la mairie de Pirae.

En tant que secrétaire de séance, vous êtes chargée de rédiger le compte rendu des débats de cet atelier.

### **TRAVAIL A FAIRE**

Mettre en forme l'extrait du texte ci-joint qui fera partie intégrante du document de synthèse des Etats Généraux.

Marges : 2,5 cm  
 Police : Arial  
 Interligne 1  
 Justifier le texte

3 interlignes } majuscules  
 Aux } Centre  
 Une pénurie croissante de professionnels de santé de la Polynésie française  
 Avec difficiles conditions de travail vient se surajouter la pénurie croissante de professionnels de santé, tant médecins que paramédicaux.

L'institut de formation en soins infirmiers forme une trentaine d'infirmiers par an, dont la majorité est absorbée par le Centre Hospitalier de la Polynésie française (CHPF).

Les professionnels de santé sont sensiblement aussi nombreux qu'en Nouvelle-Calédonie mais beaucoup moins nombreux qu'en métropole, à l'exception des sages-femmes qui sont 1,4 fois plus nombreuses qu'en métropole.

Le nombre de spécialistes est supérieur à celui des généralistes (265 et 262 respectivement).

La densité de spécialistes en gynécologie-obstétrique et en anesthésie-réanimation est supérieure à celle de la métropole.

En revanche, il existe un déficit en pédiatrie et psychiatrie.

Densité des professionnels de santé en Polynésie française au 1<sup>er</sup> juin } Gras. Souligner

Taille 10  
 Centre

Taille 9

Taille 8

Praticiens Densité (/100 000 hab)	Effectif	Polynésie française *	Nouvelle Calédonie **	Métropole ***
Médecins	531	205	223	338
Pharmaciens	127	49	65	114
Chirurgiens dentistes	112	43	48	65
Infirmiers	1 146	441	450	783
Masseurs-kiné	133	51	47	105
Orthophonistes	58	22	-	28
Sages-femmes (/100 000 femmes en âge de procréer)	123	173	138	121

mettre une trame me de fond

entre les données

Sources : \* DPOS, Direction de la santé ; \*\* Situation sanitaire en Nouvelle Calédonie 2006-2007 ; \*\*\* FNORS (site internet) Score santé

Taille 10

La densité médicale (205 médecins pour 100 000 habitants contre 340 en métropole et 223 en Nouvelle-Calédonie) varie de façon considérable selon les archipels.

\* Tahiti concentre 82 % des médecins. Le secteur privé est principalement représenté aux Iles du Vent.

\* Le Niveau de densité de densité médicale est le plus bas dans les archipels éloignés (63 médecins pour 100 000 habitants contre 237 aux Iles du Vent) et l'offre y est plutôt concentrée en quelques endroits. Le secteur public constitue presque exclusivement la seule offre de soins de proximité.

apporter les corrections nécessaires

Pour les pathologies ne pouvant être traitées dans les archipels, des évacuations sanitaires sont déclenchées vers l'hôpital de Tahiti.

\* Mettre des puces

En 2008, leur ~~coût~~ coût global s'élevait à 900 millions de F CFP, dont 40 % pour les seules évacuations en provenance des Tuamotu-Gambier, 27 % des Iles Sous le Vent, 19 % des Marquises, 13 % des Australes.

*Gras - souligne*

L'hospitalisation permet une offre de soins graduée de statut public et privé entre le CHPF, les centres hospitaliers de proximité de la Direction de la Santé, et les cliniques privées.

Elle peut se faire soit dans des lits, à temps complet, soit dans des places, en « ambulatoire ». La volonté est de développer les « places », pour des raisons de coût, mais aussi de qualité des soins. Les possibilités d'hospitalisation sont analysées par rapport à des besoins théoriques.

Un indice fixe les besoins en lits et places par rapport à la population. Les activités sont classées en grandes catégories : médecine, chirurgie, gynéco-obstétrique...

Il apparaît qu'en dehors des lits d'obstétrique, tous les autres besoins ne sont pas satisfaits.

*mettre en gras*

Les manques sont parfois importants (83 lits de soins de suite, 43 lits de longue durée...) et ce d'autant plus que l'offre est parfois nulle (psychiatrie infanto-juvénile).

*Taille  
11*

(Extrait du document de synthèse des Etats généraux de l'Outre-mer en Polynésie Française. (Septembre 2009).

*Italique*